12 DÉCEMBRE 2016

De quelle façon les nouveaux traités signés par le Canada tiennent-ils compte de BEPS ?

Auteurs : Nathan Boidman et Michael N. Kandev

Dans cet article publié dans *Tax Notes International*, les auteurs examinent dans quelle mesure les nouveaux traités signés avec Taiwan et Israël tiennent compte de la participation du Canada au projet BEPS et des préoccupations que nourrit celui-ci à l'égard du chalandage fiscal.

Télécharger cet article. **(Disponible en anglais seulement)**

Personnes-ressources : Nathan Boidman et Michael N. Kandev

Les renseignements et commentaires fournis aux présentes sont de nature générale et ne se veulent pas des conseils ou des opinions applicables à des cas particuliers. Nous invitons le lecteur qui souhaite obtenir des précisions sur l'application de la loi à des situations particulières à s'adresser à un conseiller professionnel.

© 2024 DAVIES WARD PHILLIPS & VINEBERG S.E.N.C.R.L., s.r.l.